VIVRE LE FRANÇAIS

abpf : Association belge des professeurs de français de la Fédération Wallonie-Bruxelles

n° 263 — décembre 2019

Vous l'enseignez et vous aimez ça !

Le spécial décembre

Nous sommes heureux d'apposer ici, pour la première fois sur une publication, le **nouveau logo** de l'ABPF ! Il signe le partage et l'ouverture. Pour accompagner le logo, le site de l'ABPF est actuellement en reconstruction dans une version dynamique. Il sera lui aussi bientôt accessible ! Vous pourrez déjà vous connecter à une part de cette nouvelle plateforme dès janvier. Notre adresse reste évidemment www.abpf.be !

Dans l'attente de pouvoir accéder au site et à ses fonctionnalités, n'hésitez pas à vous affilier à la page Facebook de l'ABPF ou à contacter l'équipe via l'adresse secretariat@abpf.be !

/ Geneviève Geron
UCLouvain et Henallux

DES BELGICISMES DE BON ALOI AUX FRANCOPHONISMES DE BON ALOI

OU L'HISTOIRE DU FRANÇAIS DEVENU « LANGUE MONDE »

1. De 1979 à 2019 : d'un concept à l'autre

La langue française, tant dans les représentations que dans les discours, a longtemps été assimilée à une dénomination au singulier associée à la France et même parfois plus particulièrement à Paris. Cette conviction a été largement partagée et soutenue par un discours puriste très prégnant et très caractéristique de la langue française. C'est pourquoi, durant de nombreuses années, tout écart à ce français de référence[1] a été considéré comme une faute dont il fallait se défaire rapidement.

La Belgique, dont la notoriété dans le domaine de la norme était reconnue internationalement par l'épithète « terre de grammairiens », n'a évidemment pas échappé à ce mouvement centraliste. Les plus âgés d'entre nous se souviennent bien sûr des campagnes de *Chasses aux belgicismes* ou des *Quinzaines du bon langage*.

Il nous faut attendre 1979 pour qu'une première avancée (une vingtaine de mots) mette en exergue quelques « belgicismes de bon aloi ». Albert Doppagne présente le contenu de son ouvrage de la manière suivante : « Voici des mots que nous pouvons, sans rougir, peut-être même avec quelque fierté, présenter aux Français qui, pour exprimer le même concept, ont pris l'habitude de recourir à des périphrases parfois encombrantes » (1979 : 9). Des mots comme *aubette*, *drève*, *ballotin*, *doubleur* ou certaines de nos réalités gastronomiques comme *chicon*, *cramique* ou *waterzooi* seront alors considérés comme légitimes et dignes d'être employés sans honte devant les Français.

Quarante ans plus tard, en 2019, Bernard Cerquiglini reprend ce terme de « bon aloi » (2019 : 22) en l'ouvrant à l'ensemble de l'espace francophone pour affirmer qu'aujourd'hui « la référence prescriptive, essentiellement française, perd de son autorité ». C'est ainsi que dans *La langue française dans le monde*, cet éminent linguiste nous propose de penser à un français en partage qui accepte la variété et l'innovation. Il crée dès lors ce nouveau concept de « francophonismes de bon aloi ». Il défend donc des mots qui suivent les matrices morphologiques du français et que tout francophone, sans trop d'effort, peut donc comprendre : *agender* (mettre à l'agenda, Suisse) ; *confiturer* (tartiner de confiture, Afrique centrale). Il les distingue des « régionalismes » qui sont souvent plus opaques aux locuteurs même francophones (comme *achaler* au Québec). Ce nouveau concept permet alors à Bernard Cerquiglini de proposer « d'augmenter le français » avec ces « francophonismes de bon aloi »[2].

Quarante ans séparent donc « les belgicismes de bon aloi » des « francophonismes de bon aloi ». L'horizon linguistique francophone s'est ouvert même si, comme en 1979, une certaine sélection est proposée en favorisant l'usage des francophonismes universels au détriment des régionalismes. Reconnaissons néanmoins que ces derniers sont aussi de plus en plus reconnus comme légitimes. Cette évolution des mentalités a marqué aussi notre pays et permet aujourd'hui de constituer, sans aucun doute, le ciment de l'identité linguistique du Belge francophone.

2. Le français en Belgique : de la chasse à la « mise en valeur » des belgicismes

En Belgique francophone, comme dans toute aire périphérique à la France, il existe des mots ou des expressions propres aux locuteurs belges et que l'on ne retrouve pas dans les dictionnaires de référence. C'est ce que l'on appelle communément les « belgicismes ». Pourtant, ces mots sont parfois partagés aussi par les Suisses (*septante*), par les Québécois (*académique*), par les Burundais (*avant-plan*) ou même par des locuteurs de certaines régions de France (*pistolet*, *amitieux*).

Une grande pa
belgicismes
à la conscier

Beaucoup d'ouvrages ont été publiés sur les belgicismes, mais ils n'ont pas tous la même ambition ni le même objectif. Depuis le premier recueil paru en 1806 (*Flandricismes, wallonismes et expressions impropres dans la langue française*), jusqu'à la *Chasse aux belgicismes* (1971 et 1974), il s'agissait avant tout de répertorier des mots ou des expressions que le Belge devait bannir de son langage s'il voulait « bien parler français ». Pendant plus d'un siècle et demi, les publications sur ce sujet étaient donc empreintes d'un purisme sévère et se déclinaient souvent sous la forme « Ne dites pas … mais dites… ». Il faudra attendre 1979 pour connaitre une première ouverture avec les *Belgicismes de bon aloi* d'Albert Doppagne.

Dans les années 80, parallèlement à une ouverture constatée partout en francophonie, d'autres types d'ouvrages vont voir le jour, avec une ligne de conduite très différente de celle observée jusqu'alors : il s'agira de décrire la réalité sans porter de jugement sur l'utilisation de ces mots ou

expressions. On passera donc d'une ère très normative à une ère plus descriptive. En Belgique, ce changement s'opèrera aussi dans les titres des ouvrages qui seront « élevés » au rang de dictionnaire comme *Dictionnaire des belgicismes* de Massion en 1987 ; *Dictionnaire du français de Belgique* de Christian Delcourt en 1998-1999 ; ou encore *Dictionnaire des belgicismes* de Francard, Geron, Wilmet et Wirth en 2010. Comme le terme « belgicisme » a été galvaudé par les publications antérieures, on utilisera aussi de plus en plus souvent le terme plus neutre de « particularité lexicale » pour décrire ce français en usage en Belgique, comme en témoigne le sous-titre de l'ouvrage collectif *Belgicismes. Inventaires des particularités lexicales du français en Belgique* (de Bal, Doppagne, Goosse, Hanse, Lenoble-Pinson, Pohl et Warnant en 1994).

Aujourd'hui, les francophones de Belgique sont conscients d'une partie de leurs particularités linguistiques, notamment en ce qui concerne les statalismes[3], les nombres, les réalités gastronomiques ou les termes qui ont fait partie de ces listes « noires » et qui continuent à être stigmatisés dans la représentation des locuteurs belges. Mais une grande partie de ces belgicismes échappent encore à la conscience des locuteurs qui les emploient sans savoir que leur voisin français éprouvera peut-être quelques difficultés à en saisir le sens. Néanmoins, ces belgicismes dessinent les contours immergés d'une certaine culture belge que Jean-Marie Klinkenberg, dans son essai *Petites mythologies belges*, tente, avec humour et ironie, d'analyser au départ des discours qui s'y rapportent.

artie de ces
échappent encore
nce des locuteurs.

Malgré la présence de ces particularités, le français de référence reste la base du langage de tout Belge, même si actuellement Wallons et Bruxellois osent plus souvent employer ces lexèmes propres à la Belgique, confortés par le changement d'attitude des dictionnaires eux-mêmes et par les discours des linguistes ou des hommes politiques.

3. Le français, cette « langue-monde »

Le 20 mars 2018, Emmanuel Macron[4] choisit un haut lieu symbolique du purisme de la langue française pour rappeler l'émancipation du français pour devenir *« cette langue monde »*. L'extension mondiale de la langue française lui a donné un visage aux multiples facettes. Et aujourd'hui, un président français ose publiquement le reconnaitre en épinglant le glissement opéré (ou qui devrait s'opérer) dans la représentation non seulement des Français mais aussi des francophones. Il propose une définition de la francophonie qui insiste sur la non-existence de ce centre hexagonal et sur le partage d'une langue qui varie selon les peuples.

Ce changement dans les discours est important et E. Macron le souligne en ajoutant : « nous sommes à un seuil nouveau de l'histoire de notre langue ». Pourtant, cette évolution avait déjà été initiée par les linguistes depuis de nombreuses années, mais elle avait été trop souvent ignorée par la classe politique ou par les locuteurs eux-mêmes, et refoulée dans les consciences, comme le dit Jean-Marie Klinkenberg, « par un discours qui vise à rendre monolithique ce qui n'est objectivement qu'un conglomérat de variétés linguistiques ». Depuis les années 80, de nombreuses publications scientifiques ont décrit différentes variétés du français. Pour n'en épingler que quelques-unes, je citerai *Le dictionnaire historique du français québécois*, *Le dictionnaire suisse romand*, *Le dictionnaire du français au Burundi*, *Le dictionnaire du français acadien*… et même *Le dictionnaire des régionalismes de France*. Dès 1997, les éditions Hachette proposent un *Dictionnaire universel francophone* qui, pour la première fois, rassemble « sur un pied d'égalité avec le français dit "standard" les mots et les expressions du français tel qu'on le parle sur les cinq continents ». Le *Petit Robert* et le *Petit Larousse* suivent le même mouvement. De même, en 2008, le dictionnaire Littré publie un deuxième volume intitulé *Le vocabulaire de la francophonie. Le dictionnaire du français à travers le monde*. Du côté d'internet, la Base de données lexicographiques panfrancophone (BDLP), un projet d'envergure internationale lancée par le professeur Bernard Quemada dans les années 1980, sera mise à disposition des internautes dès 2004. Accessible gratuitement, la BDLP compte aujourd'hui une vingtaine de bases nationales ou régionales. Prochainement enfin, nous devrions aussi voir paraitre « une compilation numérique bienveillante des francophonismes dont la langue française s'est enrichie »[5].

4. Conclusions

Ce passage de belgicismes à francophonismes de bon aloi n'est donc pas anodin. Cette ouverture du français comme « langue monde » ou plutôt comme une langue francophone modifie et modifiera sans aucun doute demain encore la notion de norme puisqu'on lui accorde une légitimité qu'elle avait si longtemps demandée.

La France, ses hommes politiques et ses linguistes ont donc bien compris qu'il était temps de larguer les amarres et de rallier la francophonie pour conférer enfin à la langue française les vertus de variabilité inhérente à toute langue vivante parce que « la francophonie fertilise autant le français que le français irrigue la francophonie, dans son sens le plus large »[6].

En tant que professeurs de français, tant comme langue première que comme langue étrangère, nous avons une responsabilité importante dans la construction des représentations de notre langue pour lui assurer un avenir et pour lui façonner un visage qui lui ressemble : un français polyphonique qui offre un sentiment d'appartenance à une extraordinaire communauté de locuteurs à travers les cinq continents. Et cette mission, en ces temps parfois troublés, nous invite à enseigner le français comme une langue francophone[7] pour devenir aussi des passeurs de cultures et favoriser des attitudes citoyennes de respect et d'ouverture à la différence.

Avec le soutien du Fonds National de la Littérature et de

Éditeur : Association belge des professeurs de français — rue Joseph II, 18, 1000 Bruxelles

Éditrice responsable : Christine Petit

Rédacteur en chef : Marc Slingeneyer

Mise en pages : Marc Slingeneyer

Imprimerie : Métalgroup ASBL — rue du Débarcadère, 6, 6001 Marcinelle

Cotisation (par année civile en cours) pour la Belgique :
• particuliers : 36 € — 32 € (Carte PROF) — 23 € (étudiants et demandeurs d'emploi) ;
• institutions, sociétés et autres organisations : 50 €.

Commande d'un numéro *Vivre le français* : 12 € (plus frais de port), par courriel sur secretariat@abpf.be.

Les propos exprimés dans les articles n'engagent que leurs auteurs.

POUR SUIVRE ?

Une version plus longue de ce texte est disponible sur notre site : http://www.abpf.be

[1] Le français de référence est le français partagé par les dictionnaires et les grammaires.

[2] Extrait de la conférence de B. Cerquiglini, Athènes, congrès européen de la FIPF, 4-8 septembre 2019, « Le français est mondial : parlons francophone ! »

[3] Jacques Pohl a inventé ce terme de « statalismes » pour désigner les mots dont l'usage disparait ou se raréfie en passant une frontière politique.

[4] Voir le discours d'Emmanuel Macron prononcé le 20 mars 2018 : http://www.elysee.fr/declarations/article/transcription-du-discours-du-president-de-la-republique-a-l-institut-de-france-pour-la-strategie-sur-la-langue-francaise/

[5] *La langue française dans le monde*, p. 23.

[6] Extrait du Discours prononcé par Jean-Marc Defays, le 20 novembre 2019 à l'Ambassade de France à Bruxelles à l'occasion de la remise des insignes d'Officier dans l'Ordre des Arts et des Lettres (http://jeanmarcdefays.be/discours-a-lambassade-de-france/).

[7] Voir Geron 2018.

Bibliographie

BLUM, Claude (dir.). 2008. *Le vocabulaire de la francophonie*. Les thématiques Littré. Paris : éditions Garnier.

CERQUIGLINI, Bernard. 2016. *Enrichissez-vous : parlez francophone !* Paris : Larousse.

CERQUIGLINI, Bernard. 2019. « La vigueur d'une langue-monde », dans *La langue française dans le monde*, coordination Alexandre Wolf aux Éditions Gallimard, p. 22-23.

DOPPAGNE, Albert. 1979. *Belgicismes de bon aloi*. Bruxelles : Office du Bon Langage-Fondation Charles Plisnier.

FRANCARD, Michel, GERON, Geneviève, WILMET, Régine et WIRTH, Aude. 2015 (2e éd.). *Dictionnaire des belgicismes*. Bruxelles : De Boeck.

GERON, Geneviève. 2018. « Le français, une langue francophone à enseigner ». Dans *Le langage et l'homme*, revue de didactique du français, vol. 2018-1 (« Le FLE/S, côté pile et côté face : quand théorie et pratique se rencontrent »).

GUILLOU, Michel et MOINGEON, Marc (dir.). 1997. *Dictionnaire universel francophone*. Paris : Hachette Edicef.

HANSE, Joseph, DOPPAGNE, Albert et BOURGEOIS-GIELEN, Hélène. 1974. *Nouvelle chasse aux belgicismes*. Bruxelles : Office du Bon Langage-Fondation Charles Plisnier.

KLINKENBERG, Jean-Marie. 2015. *La langue dans la cité. Vivre et penser l'équité culturelle*. Bruxelles : Les impressions nouvelles.

KLINKENBERG, Jean-Marie. 2018. *Petites mythologies belges*. Bruxelles : Les impressions nouvelles.

WOLFF, Alexandre (sous la coord.). 2019. *La langue française dans le monde*. Éditions Gallimard-OIF.